



Convention de partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) - Aménagement en forêts domaniales et indivises du Bas-Rhin - Programme de travaux 2011

Rapport n° CP/2011/687

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

En 2006, le Département du Bas-Rhin et l'Office National des Forêts (ONF) ont signé une convention-cadre de partenariat 2006-2011 relative à l'aménagement touristique des forêts domaniales et indivises du Bas-Rhin.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général la participation financière départementale au programme des travaux 2011 de l'ONF qui s'inscrit dans le cadre de cette convention.

I. Rappel du cadre général

La convention 2006-2011 signée entre le Département et l'Office National des Forêts (ONF) le 31 août 2006, a instauré la mise en place d'un partenariat pour l'aménagement touristique des forêts domaniales et indivises, se traduisant pour le Département par l'inscription d'une enveloppe annuelle de 140 000 € maximum, à savoir :

- réfection des routes ouvertes au public (environ 160 km)
 - réfection généralisée 90 000 €
 - travaux d'entretien de la chaussée 10 000 €
- entretien des itinéraires cyclables (25 à 30 km) 10 000 €
- aménagement d'équipements d'accueil touristique 30 000 €

II. Bilan du programme de travaux 2010

Les travaux 2010 ont consisté en :

- la réfection généralisée de trois routes forestières :
 - Route des Juifs à HAGUENAU
 - Route de la Melch à REIPERSTWILLER
 - Route de la Falle à PLAINE
- l'entretien-fauchage/ élagage des itinéraires cyclables conventionnés.

III. Proposition de partenariat 2011

➤ **Routes forestières ouvertes au public (travaux de réfection)**

Agence O.N.F.	Route forestière	Nature de l'intervention en 2011	Coût global HT des travaux	Participation départementale
Nord Alsace	Réfection généralisée de la route forestière du Leimenhübel	Travaux	32.500 €	11.375 €
TOTAL			32.500 €	11.375 €

➤ **Routes forestières ouvertes au public (travaux d'entretien sur chaussée)**

En tant que de besoin, l'O.N.F. réalise des travaux d'entretien sur chaussée de routes forestières ouvertes au public dans la limite de l'enveloppe de 10 000 € prévue par le Département. Ces travaux concerneront de manière prioritaire la route forestière du Grand Grunewald. Le versement s'effectue sur présentation des factures correspondantes.

➤ **Itinéraires cyclables (entretien courant)**

Pour les 25 à 30 km d'itinéraires recensés (essentiellement en forêt de HAGUENAU), la répartition du coût de l'entretien courant s'organise comme suit :

- premier fauchage au printemps et balayage de la chaussée 4 à 5 fois/an. Ces travaux sont imputés sur l'enveloppe annuelle de 10 000 € allouée par le Département à ce titre
- second fauchage d'automne dont le coût est entièrement à la charge de l'O.N.F.

➤ **Sites touristiques (équipements d'accueil du public)**

Agence O.N.F.	Localisation	Description de l'opération	Coût global HT des travaux	Participation départementale
SCHIRMECK	Saverne	Mise en sécurité et entretien des équipements d'accueil du Schaefferplatz et du Schweizerhof	5.820 €	2.910 €
SCHIRMECK	La Vancelle	Mise en sécurité et entretien des équipements d'accueil de la FD Vancelle	2.440 €	1.220 €
Nord Alsace	Lohr	Mise en sécurité et entretien des équipements gloriette et table ronde de Bischtroff	26.500 €	13.250 €
Nord Alsace	Sarre-Union	Entretien des tables du parking du Lutterbach	1.300 €	650 €
Nord Alsace	Herbitzheim	Entretien des panneaux du Gros Chêne de Herbitzheim	600 €	300 €
Nord Alsace	Frohmuhl	Entretien des tables-bancs de l'étang du Donnenbach	4.500 €	2.250 €
Nord Alsace	Wingen-sur-Moder	Mise en sécurité et entretien du parcours de santé	4.750 €	2.375 €
Nord Alsace	Wingen-sur-Moder	Aire d'accueil du Fischbaechel : réfection et entretien tables, bancs, panneaux	2.400 €	1.200 €
COLMAR	Daubensand	Installation d'un panneau d'accueil en entrée de la réserve biologique de Daubensand	8.000 €	4.000 €
TOTAL			56.310 €	28.155 €

La contribution départementale prévisionnelle au programme 2011 serait de 59.530 €.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, lors de sa réunion du 8 septembre 2011, s'est prononcée favorablement sur une subvention départementale à l'ONF à hauteur de 59.530 € au titre du programme de travaux 2011.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputables sur la ligne budgétaire « DGE2 :Forêts domaniales – Partenariat ONF » dont la situation est donnée ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15070	204-20418-94	181 737,50 €	85 000,00 €	59 530,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- *approuve la programmation 2011 des travaux ONF jointe en annexe*
- *décide d'attribuer une subvention de 59.530 € à l'ONF au titre de la programmation 2011 des travaux. Cette subvention sera versée en une seule fois sur présentation du décompte définitif des travaux.*

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL